

## **A combien s'élève un revenu décent ?...**

**Date** : 20 juillet 2020

Le député de la ~~première~~ huitième circonscription d'Ille-et-Vilaine maître Florian Bachelier revient via FaceBook sur une intervention au dernier conseil municipal de Rennes du sieur Olivier Dulucq, le conseiller au cabinet du Président de l'Assemblée Nationale Richard Ferrand devenu conseiller municipal de rechange dans le dos des électeurs par astucieux bidouillage électoral :

*« 8 000 €, voici les indemnités cumulées que vous allez toucher, madame la maire et présidente de Rennes métropole, et vous ne serez pas la seule. »*

Florian Bachelier, qui se trouve être également le premier questeur de l'Assemblée Nationale prétend qu'en réponse à Olivier Dulucq, le premier adjoint Marc Hervé a été « *doublement mal inspiré en tentant d'invoquer un parallèle parlementaire.* »

Sans aller jusqu'à évoquer la situation hors norme de l'employeur d'Olivier Dulucq, le Président de l'Assemblée Nationale, j'aimerais pointer ici que le premier questeur bénéficie, comme tous les députés, d'une indemnité mensuelle brute de 7.239,91 euros mais que celle-ci est majorée d'une indemnité spéciale mensuelle de 5.024,49 euros, portant le tout à :

**12.264,40 euros bruts (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)**

A quoi s'ajoutent :

- **5.373** euros mensuels d'avance sur frais de mandat et de secrétariat
- **10.581** euros mensuels de crédit affecté à la rémunération des collaborateurs (en valeur 2018), hors charges patronales qui sont prises en charge hors crédit
- **18.950** euros de dotation matérielle annuelle
- **13.000 à 15.500** euros de crédits pluriannuels pour équipements téléphoniques et informatiques

Et je n'évoque même pas la prise en charge des frais de déplacement (avion, train, métro, taxi...), ni celle des frais de communication et de courrier, ainsi qu'un nombre certain d'autres avantages.

Je trouve que Florian Bachelier ferait mieux de faire profil bas sur ce genre de question, puisque par ailleurs - dans sa toute première déclaration à la HATVP - on peut également prendre la mesure de ce qui est manifestement- **pour lui** - une rémunération décente... 73.522/5 :

**14.704 euros bruts mensuels**

**extrait de la première déclaration de Florian Bachelier  
à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique**

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société  
à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date  
de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : avoxa et avoxa rennes de 01/2011 à 07/2017 cabinet d'avocats Commentaire : président non rémunéré avoxa gérant rémunéré (cf supra) avoxa rennes (point particulier 2017 : <u>73522 € de janvier à mai 2017 + régularisation 2016 de 100518</u> € - ces valeurs 2017 sont en brut)	2011 : 122886 € Net 2012 : 72015 € Net 2013 : 151794 € Net 2014 : 138695 € Net 2015 : 129410 € Net 2016 : 130854 € Net 2017 : 174040 € Net

[\(cliquer sur l'image pour l'agrandir\)](#)